



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 Rapport final du Groupe de travail sur l'examen de la rémunération globale pour l'été 2025

Date réelle du document: juin 28, 2025

Source : Groupe de travail sur l'examen de la rémunération globale

En novembre 2023, l'exécutif du Conseil général a mis sur pied le Groupe de travail sur l'examen de la rémunération globale et l'a chargé d'étudier les pratiques de rémunération du point de vue de l'équité, de la suffisance et de la durabilité, et de présenter un rapport au 45e Conseil général en 2025.

Outre des recherches approfondies et une analyse des données relatives aux salaires et à l'équité, le groupe de travail a organisé des consultations auprès des personnes chargées de la trésorerie des Églises et du personnel ministériel (environ 246 participants et participantes aux consultations en ligne au total) et a sondé les deux groupes (780 répondants et répondantes au total) sur les questions de la durabilité, de la suffisance et du rajustement annuel. Des groupes de discussion se sont réunis en novembre 2024 pour évaluer les réponses relatives aux modèles particuliers étudiés par le groupe de travail. Un total de 40 personnes ont participé à cet exercice. Le groupe de travail a rencontré le personnel de l'Unité Ministères et justice autochtones et du Bureau de la vocation, les membres du Groupe de travail sur le soutien à la mission au sein des communautés autochtones, les responsables des relations pastorales, le personnel des ressources humaines, la personne chargée de la coordination du programme de dynamisme du personnel ministériel, ainsi que les responsables actuels et passés du leadership et du perfectionnement. Plus de 100 membres du personnel ministériel, de l'Église et du personnel ont contribué à ces travaux. Le groupe de travail leur est reconnaissant pour le temps et la réflexion qu'ils ont consacrés à cet exercice.

En novembre 2024, un rapport provisoire sur les résultats et un certain nombre de concepts à l'étude ont été communiqués à l'exécutif du Conseil général. Selon l'exécutif, les données semblent indiquer que le modèle actuel fonctionne de manière relativement efficace et efficiente, et entraîne peu d'inégalités évidentes. Par conséquent, il est d'avis qu'il ne serait pas justifié d'apporter des changements importants aux pratiques de rémunération actuelles à un moment où l'Église est confrontée à d'autres grands défis et changements. Ainsi, le groupe de travail s'est ensuite concentré sur les améliorations à apporter aux pratiques actuelles et a tâché de déterminer les domaines qui devraient faire l'objet d'une réflexion et d'une étude plus approfondies.

Veillez lire le rapport complet ci-dessous

Type de document: [Rapport](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Autre](#)